## LE BILAN CRÉATEUR D'ACTIVITÉ

Bilan de capacité à la création et à la reprise d'activité

Pour les salariés en CDI ou en Contrat à durée déterminée (anciens CDD ou en cours)









## LE BILAN CRÉATEUR D'ACTIVITÉ

## INFORMATIONS SUR LE BILAN CRÉATEUR D'ACTIVITÉ

- Les prestataires 2 - Le document de synthèse 2 - Durée et conditions de réalisation 2 - Les conditions à remplir au moment du dépôt de la demande 3 - Où s'informer 3  2 CONNAITRE LE FONGECIF MIDI-PYRÉNÉES - Ses missions 4 - Ses caractéristiques 4 - Ses moyens 5 - Son champ d'intervention 5  3 CONSTITUER SA DEMANDE - Délais et modalités d'examen de la demande 6 - Dossiers irrecevables 6  DOSSIER DE DEMANDE DE CONCOURS NANCIER POUR UN BILAN CRÉATEUR D'ACTIVITÉ - Demande de concours financier pour un bilan créateur d'activité 1-III	1 S'INFORMER SUR LE BILAN CREATEUR D'ACTIVITE	2
- Durée et conditions de réalisation 2 - Les conditions à remplir au moment du dépôt de la demande 3 - Où s'informer 3  2 CONNAITRE LE FONGECIF MIDI-PYRÉNÉES - Ses missions 4 - Ses caractéristiques 4 - Ses moyens 5 - Son champ d'intervention 5  3 CONSTITUER SA DEMANDE - Délais et modalités d'examen de la demande 6 - Dossiers irrecevables 6  DOSSIER DE DEMANDE DE CONCOURS NANCIER POUR UN BILAN CRÉATEUR D'ACTIVITÉ - Demande de concours financier pour un bilan créateur d'activité	- Les prestataires	2
- Les conditions à remplir au moment du dépôt de la demande	- Le document de synthèse	2
- Où s'informer	- Durée et conditions de réalisation	2
2 CONNAITRE LE FONGECIF MIDI-PYRÉNÉES  - Ses missions	- Les conditions à remplir au moment du dépôt de la demand	le3
- Ses missions	- Où s'informer	3
- Ses missions		
- Ses caractéristiques	2 CONNAITRE LE FONGECIF MIDI-PYRÉNÉES	
- Ses moyens	- Ses missions	4
- Son champ d'intervention 5  3 CONSTITUER SA DEMANDE - Délais et modalités d'examen de la demande 6 - Dossiers irrecevables 6  DOSSIER DE DEMANDE DE CONCOURS NANCIER POUR UN BILAN CRÉATEUR D'ACTIVITÉ - Demande de concours financier pour un bilan créateur d'activité   1-111	- Ses caractéristiques	4
3 CONSTITUER SA DEMANDE  - Délais et modalités d'examen de la demande	- Ses moyens	5
- Délais et modalités d'examen de la demande	- Son champ d'intervention	5
- Délais et modalités d'examen de la demande		
- Dossiers irrecevables	3 CONSTITUER SA DEMANDE	
DOSSIER DE DEMANDE DE CONCOURS NANCIER POUR UN BILAN CRÉATEUR D'ACTIVITÉ - Demande de concours financier pour un bilan créateur d'activité	- Délais et modalités d'examen de la demande	6
- Demande de concours financier pour un bilan créateur d'activité	- Dossiers irrecevables	6
- Demande de concours financier pour un bilan créateur d'activité		
- Demande de concours financier pour un bilan créateur d'activitél-III	<b>DOSSIER DE DEMANDE DE CONCOURS</b>	
·	NANCIER POUR UN BILAN CRÉATEUR D'ACT	TIVITÉ
- Présentation de votre projetIV-VIII	- Demande de concours financier pour un bilan créateur d'activité	1-111
	- Présentation de votre projet	IV-VIII



Le bilan créateur d'activité a pour objet de permettre aux actifs qui ont un projet de création ou de reprise d'activité, d'en mesurer la faisabilité et de connaître les démarches nécessaires ou utiles à sa concrétisation.

Cette prestation effectuée par un organisme spécialisé dans l'accompagnement à la création d'activité permet un diagnostic et des préconisations.

Il a pour but de faire le point sur l'état d'avancement du projet. Il permet au porteur de projet de prendre conscience de ses forces et faiblesses et d'identifier des actions complémentaires à mettre en œuvre. Les critères d'analyse portent notamment sur les aspects juridiques, commerciaux, budgétaires et financiers. Il peut éventuellement aider à la décision de différer le projet. Une synthèse écrite indique les conclusions et les préconisations.

Elle est remise au porteur du projet.

#### Les prestataires

Les prestataires de bilan créateur d'activité qui ont reçu un agrément du FONGECIF Midi-Pyrénées figurent sur une liste établie par le FONGECIF Midi-Pyrénées cijointe. Les personnes qui désirent s'engager dans un bilan créateur d'activité doivent, avant tout, renseigner le document intitulé « présentation de votre projet ». Ensuite, muni de ce document renseigné, elles devront rencontrer un ou plusieurs prestataires afin de bénéficier d'un entretien préalable (qui n'est pas le début du bilan). Cet entretien préalable permet au porteur de projet de choisir l'un des organismes prestataires ainsi rencontrés.

#### Le document de synthèse

Au terme du bilan créateur d'activité une fiche de synthèse est remise au bénéficiaire par le prestataire. Elle comporte d'une part les informations issues du diagnostic et d'autre part des préconisations. Cette synthèse pourra être fournie par le bénéficiaire lors d'un éventuel dépôt ultérieur de dossier de demande de participation financière dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation.

#### Durée et conditions de réalisation

- Cette prestation dure 10 heures. Elle s'effectue en dehors du temps habituel de travail. Il n'y a donc pas lieu de demander une autorisation d'absence à l'employeur ni de l'informer, à ce stade, du projet. De ce fait, il n'y a pas d'absence au poste de travail et donc pas de maintien de rémunération à demander au FONGECIF Midi-Pyrénées. L'organisation du temps est fonction des pratiques de chaque prestataire et tient compte des disponibilités calendaires du bénéficiaire. En général et compte tenu de l'alternance entre entretiens en face à face et démarches personnelles, le bilan se déroule sur 5 à 8 semaines.
- Dès le terme du bilan créateur d'activité, l'état récapitulatif des présences doit parvenir au FONGECIF Midi-Pyrénées.

Vous serez également destinataire d'un questionnaire d'évaluation du FONGECIF Midi-Pyrénées, qu'il conviendra de nous retourner.

## Les conditions à remplir au moment du dépôt du dossier

Pour pouvoir nous demander un financement pour un bilan créateur d'activité, il faut :

#### - Salariés en CDI:

Justifier d'une ancienneté d'au moins 24 mois, consécutifs ou non, en qualité de salarié dans le secteur privé dont 12 mois dans l'entreprise actuelle.

Pour les salariés d'entreprises artisanales (employant moins de 10 personnes), justifier d'une ancienneté de 36 mois, consécutifs ou non, en qualité de salarié, dont 12 mois dans l'entreprise.

La condition d'ancienneté n'est pas exigée pour les salariés nouvellement embauchés dans une entreprise, qui avaient été victimes d'un licenciement économique et qui n'ont pas suivi de formation entre le moment de leur licenciement et celui de leur réemploi.

Art. L6322-5 du code du travail.

### - Salariés en CDD ou demandeurs d'emploi titulaires récents de CDD :

- 24 mois, consécutifs ou non, qu'elle qu'ait été la nature des contrats successifs, dans le secteur privé au cours des 5 dernières années, dans une ou plusieurs branches professionnelles,
- dont 4 mois minimum consécutifs ou non, sous contrat à durée déterminée au cours des 12 derniers mois, dans une ou plusieurs entreprises.

Art. R6322-20 du code du travail.

#### Contrats exclus du calcul des 4 mois CDD

Les contrats d'apprentissage, les contrats conclus avec les jeunes au cours de leur cursus scolaire ou universitaire, les contrats CDD qui se poursuivent en CDI, les contrats de professionnalisation, le contrat unique d'insertion (CUI) [qui remplace les anciens contrats aidés à compter du ler janvier 2010] – ne sont pas pris en compte pour le calcul des 4 derniers mois d'ancienneté.

Attention: Les salariés sous contrat de travail temporaire relèvent d'une réglementation particulière (il convient de se rapprocher du Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire: www.faftt.fr).

Vous pouvez présenter une demande de financement pour un bilan créateur d'activité à condition que le bilan se situe dans les 12 mois après le terme du contrat à durée déterminée ayant permis l'ouverture des droits.

#### Où s'informer

#### Au FONGECIF Midi-Pyrénées

Accueil : tous les après-midi du lundi au vendredi de 14H à 17H30 toute l'année

Permanence téléphonique :

du lundi au vendredi au 05.62.26.87.87

**Site internet:** www.fongecifmp.org

**Courriel:** infos@fongecifmp.org

Des réunions existent au FONGECIF Midi-Pyrénées pour informer sur le Congé Individuel de Formation, le Bilan de Compétences, la Validation d'acquis de l'expérience, le Bilan Créateur d'Activité.

Permanences dans les départements : renseignez-vous auprès du FONGECIF Midi-Pyrénées pour connaître les lieux et dates.



Le FONGECIF Midi-Pyrénées est un FONds paritaire interprofessionnel régional agrée pour la GEstion du Congé Individuel de Formation.

N° d'Agrément officiel : 13 (JO du 21.04.1983)

#### **SES MISSIONS**

#### Le FONGECIF Midi-Pyrénées a pour mission :

- d'accompagner, de conseiller, les publics salariés ou certains demandeurs d'emploi dans la mise en œuvre d'un projet de formation,
- le FONGECIF Midi-Pyrénées est aussi un Pôle Relais Conseil en VAE, essentiellement pour les salariés de Toulouse et son agglomération, prioritairement pour les salariés les moins qualifiés dont le niveau de formation initiale est inférieur à BAC +2,
- d'informer sur les différents dispositifs de la formation professionnelle, et plus particulièrement sur les mécanismes du congé individuel de formation, du bilan de compétences, de la Validation d'Acquis de l'Expérience et du bilan créateur d'activité,
- de financer tout ou partie des projets de formation des salariés ou de certains demandeurs d'emploi appartenant ou ayant appartenu à son secteur de compétences.
- de collecter les cotisations des entreprises au titre de la participation obligatoire au financement du congé individuel de formation, du bilan de compétences, de la Validation d'Acquis de l'Expérience et du bilan créateur d'activité.
- de définir les priorités, les critères et les modalités qui conditionnent l'acceptation des demandes de congé individuel de formation ou de bilan de compétences, de la Validation d'Acquis de l'Expérience et du bilan créateur d'activité,
- d'habiliter chaque année les organismes prestataires pour la réalisation du bilan de compétences,
- de négocier autant que possible des partenariats en vue de la mise en commun de moyens techniques et financiers au service des salariés relevant de son champ de compétences,
- de relayer régionalement les campagnes d'information et de vulgarisation décidées sur le plan national par le FUP (Fonds Unique de Péréquation, anciennement COPACIF).

#### SES CARACTÉRISTIQUES

#### Le FONGECIF Midi-Pyrénées est paritaire

Il comprend:

- un Conseil d'Administration de 30 membres
- un Bureau de 4 membres
- une Commission Paritaire de Financement et de Recours.

avec pour moitié des représentants des syndicats de salariés et pour moitié des représentants des organisations interprofessionnelles d'employeurs

#### • collège salarié:

CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, CGT-FO.

#### • collège employeur :

MEDEF Midi-Pyrénées, CGPME de Midi-Pyrénées, UPAR (Union Professionnelle Artisanale Régionale Midi-Pyrénées, représentant les artisans).

Tous les administrateurs, titulaires ou suppléants, travaillent et résident en Midi-Pyrénées.

#### Le FONGECIF Midi-Pyrénées est interprofessionnel

Il concerne toutes les professions du secteur privé sauf un certain nombre rappelées dans la rubrique "Champ d'intervention" et qui peut évoluer en cours d'année<sup>(1)</sup>.

#### Le FONGECIF Midi-Pyrénées est régional

Il a en charge tout Midi-Pyrénées et rien que Midi-Pyrénées. C'est le seul fonds strictement régional pour le financement du Congé Individuel de Formation et du congé bilan de compétences, de la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) et du bilan créateur d'activité pour les salariés relevant de son champ d'activité. Il représente la quasi totalité des salariés du secteur privé de Midi-Pyrénées.

(1) En cas de doute, vous renseigner sur ce point auprès du FONGECIF Midi-Pyrénées

FONGECIF MIDI-PYRÉNÉES

#### **SES MOYENS**

#### **♦** Des organes de décision

- Conseil d'Administration : une réunion bimestrielle
- Commission paritaire de financement et de recours : elle étudie les demandes de CIF et les recours.

#### ♦ Des organes d'exécution

Une équipe de permanents (18 personnes dont des conseillers qui tiennent des permanences dans chaque département de Midi-Pyrénées).

#### ◆ Des relais d'information du FONGECIF Midi-Pyrénées (voir liste ci-jointe) :

- le réseau SARAPP réparti sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées.
- le GIPE (Guichet Initiative Pluriactivité Emploi) à SAINT-LARY-SOULAN (65).

#### **♦** Des moyens financiers

Collecte de la participation obligatoire des entreprises au financement de la formation (Art. L6331-9 et L6322-37 du Code du Travail) :

- entreprises de 20 salariés et + : 0.20 %, de la masse des salaires bruts
- toutes les entreprises : I % de la masse des salaires bruts des salariés en contrat à durée déterminée

D'autres contributions publiques ou privées peuvent abonder, accessoirement, ces ressources.

#### SON CHAMP D'INTERVENTION

#### **♦ G**éographique :

Le FONGECIF Midi-Pyrénées s'adresse aux salariés d'entreprises implantées en Midi-Pyrénées, c'est-à-dire dans les départements suivants :

09 - Ariège 12 - Aveyron 31 - Haute-Garonne 32 - Gers

46 - Lot 65 - Hautes-Pyrénées 81 - Tarn 82 - Tarn-et-Garonne

#### **♦** Professionnel:

Ce domaine est susceptible d'évoluer chaque année. La définition exacte et définitive est celle qu'indique le FUP (Fonds Unique de Péréquation).

Le FONGECIF Midi-Pyrénées est concerné par toutes les activités professionnelles, à l'exception des domaines suivants (à titre indicatif) :

Secteur public

Salariés intérimaires ou permanents d'une entreprise de travail temporaire

Fonction publique territoriale

Les activités de spectacle et d'audiovisuel

**EDF-GDF** 

Une partie du secteur sanitaire et social

Agriculture, coopération agricole

Une partie du secteur associatif

Banque de France

Sécurité Sociale

**SNCF** 

Artisans (leurs salariés peuvent solliciter le concours du FONGECIF Midi-Pyrénées).

\*les salariés travaillant dans ces secteurs d'activité doivent s'adresser à leur employeur pour connaître l'organisme dont ils dépendent pour le CIF.

Consulter le FONGECIF Midi-Pyrénées en cas de difficultés.

#### Délais et modalités d'examen de la demande

La Commission Paritaire de Financement et de Recours du FONGECIF Midi-Pyrénées qui étudie les demandes de concours financier se réunit chaque mois, le I<sup>er</sup> jeudi, sauf cas exceptionnel.

Les demandes devront être déposées conformément aux délais indiqués ci-dessous.

Date du début de bilan (à partir du 15 du mois)	Mois d'examen du dossier par la commission paritaire	
15 Janvier	Janvier	1er Décembre
15 Février	Février	1er Janvier
15 Mars	Mars	1 <sup>er</sup> Février
15 Avril	Avril	1er Mars
15 Mai	Mai	1 <sup>er</sup> Avril
15 Juin	Juin	1 <sup>er</sup> Mai
15 Juillet	Juillet	1er Juin
15 Septembre	Septembre	1 <sup>er</sup> Juillet
15 Octobre	Octobre	1er Septembre
15 Novembre	Novembre	1er Octobre
15 Décembre	Décembre	1 <sup>er</sup> Novembre

#### **Dossiers** irrecevables

- Si votre demande nous parvient incomplète,
- Si vous ne tenez pas compte des délais de dépôt précités,
- Si vous n'avez pas l'ancienneté requise,

Votre demande ne pourra faire l'objet d'un examen par la Commission Paritaire de Financement et de Recours du FONGECIF Midi-Pyrénées.

Tout bilan commencé sans l'accord préalable du FONGECIF Midi-Pyrénées ne sera pas pris en charge par celui-ci.







Cadre réservé au FONGECIF Midi-Pyrénées
Date de dépôt
CPFR :
N° de dossier

## DEMANDE DE CONCOURS FINANCIER POUR UN BILAN CRÉATEUR D'ACTIVITÉ

(Cocher la ca	rse) Sala	rié en CDI	ou Titulair	e ou ancien titulaire de C	DD 🗌	
	NON	M: _				
Nom de jeune fille :						
Coller ici une photo	Prén	Prénom: Date de naissance: // / / / /				
d'identité	prioto					
Adresse:						
Code postal: Commune:						
	N° s	écurité sociale :				
	Nati	onalité : 📖		homn	ne  femme	<u> </u>
	Tél. <sub>l</sub>	personnel:		Port.:		
	e-ma	uil : └──		@ L		
	Peut-	on vous joindre su	ır votre lieu de tı	ravail? oui 🗌 non 🗌		
	Tél. p	professionnel :		Poste :		
	Situat	ion de famille : cél	ibataire 🗌 mari	é(e) 🗌 vie maritale 🔲 veuf(ve	e) 🔲 divorcé(e) 🗀	séparé(e)
		(e) 🗌			-,	(-)
FORMATION INITI	ALE*	Diplôme obtenu	Niveau atteint	FORMATION INITIALE	* Diplôme obtenu	Niveau atteint
PRIMAIRE	CEP				2.10	
	BEPC			Bac technique		
SECONDAIRE	CAP			Brevet technique		
	BEP			Bac général		
	BP BTS			Master I / maîtrise		
SUPÉRIEURE	DUT		П	Master 2, DESS, DEA	П	
301 ERIEORE	DEUG			Grandes écoles		
	Licence					
* Cochez la case correspor	ndant au diplôm	e obtenu le plus élev	é et/ou corresponda	nt au plus haut niveau atteint sans	obtention du diplôme	
Indiquer l'intitulé e	xact du <b>di</b> i	olôme obteni	ı le plus élevé	<u>:</u>		
Indiguer l'intitulé e	xact du <b>ni</b> v	eau atteint	e plus élevé sa	ans obtention du diplôm	e:	
			<u>.</u>			
Depuis combien de	e temps ex	ercez-vous une	activité salari	iée ?	I	
•	•			é totalisez-vous à ce jour	— quelle qu'ait éte	é la nature de
vos contrats de tra	-		-			
	` '	,		dernière entreprise (CDD	0):     /	
Décrivez le poste d	•	( )	- 1, - 11 - 111 - 11	(	/· <u> </u>	
•	•	Manœuvre/O	S Ouvrie	er Oualifié	Employé 🗆	]
Qualification professionnelle : Manœuvre/OS						
Si votre entreprise			•	er le nombre de salariés	dans votre ét	ablissement :
La loi n°78-17 du 06 lanvier 1	1978 relative à l'in	formation, aux fichiers e	et aux libertés s'abbliai	ue aux réponses faites à ce document. E	lle garantit un droit d'ac	cès et de rectification

La loi n°78-17 du 06 Janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce document. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du fichier du FONGECIF Midi-Pyrénées. Vous devez noter que seuls les services techniques, et la commission paritaire qui décide le financement éventuel de votre demande, ont l'autorisation d'exploiter ces informations. L'absence de réponse de votre part aux questions posées rend impossible la prise en compte de votre demande.



## fongeclf midi pyrénées ENGAGEMENT DU SALARIÉ

MOTIVATION DE VOTRE DEMANDE :
Précisez en quelques lignes pour quelles raisons vous souhaitez effectuer un bilan créateur d'activité. Ces éléments sont destinés à la commission paritaire chargée de l'attribution des concours financiers.
Si vous avez déjà sollicité le FONGECIF Midi-Pyrénées pour une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), un Bilan de compétences, un Bilan Créateur d'Activité ou pour un Congé Individue de Formation (CIF), veuillez rappeler ci-après les références de votre demande ou date de la commission paritaire ayant examiné votre demande.
Nom : Prénom : N° de dossier :
Date :         /       VAE :   Bilan de compétences :   CIF :   Bilan Créateur d'Activités :
ATTENTION : SI VOTRE DEMANDE NOUS PARVIENT INCOMPLÈTE, MAL RENSEIGNÉE OU NE RESPECTE PAS LES DATES LIMITES DE DÉPÔT, ELLE NE SERA PAS ENREGISTRÉE PAR LE FONGECIF MIDI-PYRÉNÉES ET VOUS SERA RETOURNÉE
AVANT DE RENVOYER VOTRE DOSSIER AU FONGECIF Midi-Pyrénées
* que toutes les rubriques ont été remplies par vous-même et l'organisme prestataire  * que tous les documents remplis comportent des tampons et signatures originaux  * que vous avez joint à votre demande :
A Salarié CDI: - Copie de votre dernier bulletin de salaire,
<ul> <li>Copie de votre dernier contrat de travail justifiant de 12 mois d'ancienneté dans l'entreprise actuelle lors du dépôt de la demande,</li> <li>Justificatifs de 24 mois d'activités consécutifs ou non, en qualité de salarié dans le secteur privé dont 12 mois dans l'entreprise actuelle (certificats de travail) précédents la date de dépôt de la demande,</li> <li>Pour les salariés d'entreprises artisanales (moins de 10 salariés), justifier d'une ancienneté de</li> </ul>
36 mois, consécutifs ou non, dont 12 mois dans l'entreprise actuelle (certificats de travail) au moment du dépôt de la demande.
Salarié CDD (ou ancien titulaire CDD) :
<ul> <li>Photocopie des bulletins de salaires correspondants aux 4 derniers mois de CDD (soit 120 jours) effectués sur les 12 derniers mois précédant la date de dépôt de la demande,</li> <li>Photocopie des contrats de travail correspondants aux 4 derniers mois de CDD (soit 120 heures) effectués sur les 12 derniers mois précédant la date de dépôt de la demande,</li> <li>Justificatifs de 20 mois supplémentaires d'activité salariée réalisés dans le secteur privé sur les 5 dernières années (certificats de travail) précédant la date de dépôt de la demande.</li> </ul>
2 Le programme du bilan qui vous a été remis par l'organisme prestataire
3 Le document mis à disposition par le FONGECIF Midi-Pyrénées intitulé « Présentation de votre projet »  4 La photo d'identité
5 Contrat de travail pour les salariés sous contrat de droit privé avec La Poste, France Télécom

Signature:

FONGECIF MIDI-PYRÉNÉES

Date:

J'atteste la sincérité de tous les renseignements portés sur la demande.

NOM OU RAISON SOCIALE :
Adresse:
Code postal :   Commune :
N° SIRET:
Tél: Fax:
Nom du responsable administratif :
DÉROULEMENT DU BILAN (joindre le programme du bilan)
Date de début : / / Date de fin : / / (Ces dates peuvent être prévisionnelles mais ne doivent être ni raturées,
ni surchargées)
Durée totale du bilan   heures
Nom de la personne chargée de réaliser le bilan :
DEVIS
Votre organisme est-il assujetti à la TVA : oui non
Commentaires sur le devis (plafond à 800 € TTC) :
montant H T :
montant TVA :
LE SIGNATAIRE ATTESTE LA SINCÉRITE DE TOUS LES RENSEIGNEMENTS PORTÉS
SUR LE PRÉSENT DOCUMENT.
SOR LET RESERT DOCOMENT.
A le CACHET DE L'ORGANISME
A IC CACHEL DE L'ONGAINGHE
Nom et qualité du signataire :
Signature:



#### FONGECIF MIDI-PYRÉNÉES

Parc Technologique du Canal - 4 rue Giotto - CS 72280 31522 RAMONVILLE ST AGNE CEDEX Tél.: 05 62 26 87 87 • Télécopie: 05 62 26 87 81 www.fongecifmp.org • infos@fongecifmp.org



## PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET

Ce document, une fois complété, devra vous accompagner lorsque vous rencontrerez des prestataires de « bilan créateur d'activité » figurant sur notre liste afin que vous en choisissiez un.

Vous devrez également l'inclure dans le dossier de demande de financement de « bilan créateur d'activité » que vous nous adresserez. Il nous aidera à mieux connaître votre projet de création.

Ce document ne sera communiqué à personne d'autre que l'organisme qui vous accompagnera et le FONGECIF Midi-Pyrénées.

Nom:	
Prénom :	
Date de naissance : / /	
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Téléphone (fixe) :	Téléphone (portable) :
E-mail :	@
Comment avez-vous été informé de l'existence	de ce dispositif?
I. Votre situation actuelle au	regard de l'emploi
☐ Salarié en CDI	
☐ Salarié en CDD (CDD en cours)	
☐ Demandeur d'emploi	
□ ex-titulaire de CDD	
Add e situation .	
☐ Vous êtes salarié :	
• •	
Adresse:	



# 2. Votre parcours professionnel / extra professionnel et vos formations Quelles sont vos expériences professionnelles (merci également d'agrafer votre Curriculum Vitae à ce document): Quelles sont les formations que vous avez suivies, et quels diplômes avez-vous obtenus? Quelles sont parmi vos connaissances et compétences celles qui vous seront les plus utiles dans le cadre de votre projet?



Quels sont d'après vous les points forts de votre expérience professionnelle et/ou extra- professionnelle en vue de la création de votre entreprise?		
Avant d'envisager une création d'entreprise, aviez-vous projeté de changer de travail?		
Quelles sont les raisons qui vous poussent à créer une entreprise?		
Quelles sont pour vous les principales qualités nécessaires à un chef d'entreprise ?		



3. Votre projet et son environnement		
Depuis combien de temps avez-vous l'idée de créer une entreprise ?		
	••••••	
Décrivez votre projet d'activité et l'ensemble des produits ou services que vous vo proposer :	ulez	
Le secteur dans lequel est situé cette activité est-il :  □ En régression ? □ En stagnation ?		
☐ En progression ?		
Expliquez votre choix :		
Qui seraient vos clients ?		



Qui seraient vos fournisseurs?	
Qui seraient vos concurrents?	
Qui seraient vos concurrents :	
Quels financements (apport personne	
création ou reprise d'entreprise ?	el, emprunt,) envisagez-vous pour votre projet de
	er, emprunt,) envisagez-vous pour votre projet de
	er, emprunt,) envisagez-vous pour votre projet de
	er, emprunt,) envisagez-vous pour votre projet de
	er, emprunt,) envisagez-vous pour votre projet de
création ou reprise d'entreprise ?	t au suivi du bilan créateur d'activité ? :
création ou reprise d'entreprise ?	
Quelles sont vos attentes par rapport	

#### Délais et modalités d'examen de la demande

La Commission Paritaire de Financement et de Recours du FONGECIF Midi-Pyrénées qui étudie les demandes de concours financier se réunit chaque mois, le I<sup>er</sup> jeudi, sauf cas exceptionnel.

Les demandes devront être déposées conformément aux délais indiqués ci-dessous.

Date du début de bilan (à partir du 15 du mois)	Mois d'examen du dossier par la commission paritaire	
15 Janvier	Janvier	1er Décembre
15 Février	Février	1er Janvier
15 Mars	Mars	1 <sup>er</sup> Février
15 Avril	Avril	1er Mars
15 Mai	Mai	1 <sup>er</sup> Avril
15 Juin	Juin	1 <sup>er</sup> Mai
15 Juillet	Juillet	1er Juin
15 Septembre	Septembre	1 <sup>er</sup> Juillet
15 Octobre	Octobre	1er Septembre
15 Novembre	Novembre	1er Octobre
15 Décembre	Décembre	1 <sup>er</sup> Novembre

#### **Dossiers** irrecevables

- Si votre demande nous parvient incomplète,
- Si vous ne tenez pas compte des délais de dépôt précités,
- Si vous n'avez pas l'ancienneté requise,

Votre demande ne pourra faire l'objet d'un examen par la Commission Paritaire de Financement et de Recours du FONGECIF Midi-Pyrénées.

Tout bilan commencé sans l'accord préalable du FONGECIF Midi-Pyrénées ne sera pas pris en charge par celui-ci.